VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératrices,

Avantageusement situées dans les Premier et Deuxième Districts,

Environnées de chars électriques, Eglises, Marchés, Ecoles,

Ainsi que tous les avantages et agréments, à proximité du centre de la ville, ainsi que des quartiers commerciaux.

Nos 1808 et 1810

Avenue Cleveland, entre Roman et Debigny, maison double, couverte en ardoises, à un étage, loué à raison de trente piastres par mois, payable mensuellement.

No 1812

Avenue Cleveland, entre les rues Roman et et Derbigny Maison simple à un étage. Loué $15 par mois, payable mensuellement.

Nos 2128, 2230 et 2232

Rue Bienville, encoignure Nord Miro. Bâtisse à un étage occupée comme grocerie et buvette et résidence. Louées $36 par mois, payable mensuellement.

Nos 222 et 224

Elegante maison double. Louée $18 par mois, payable mensuellement.

No 1732

Avenue Cleveland, coin Derbigny, et

Nos 208 et 210

Rue Derbigny. Jolie résidence à un étage, et une élégante maison double à un étage. Louée $32 par mois, payable mensuellement.

No 317 RUE DECATUR,

entre Ste Anne et Madison, vis à vis du Marché Français, loué à bail jusqu'au 14 février 1903, avec privilège d'un an de plus à raison de $480 par an, payable $40 mensuellement.

Nos 1225, 1227 RUE Ste ANNE,

entre les rues St Claude et Tréme, magnifique maison à un étage, couverte en ardoises, avec mansards, à deux corps de logis, louée à 15 piastres par moiz, chaque côté, le tout à $30 par mois, payable mensuellement.

Nos 919 — 921.

Rue Claiborne, entre Dumaine et St Philippe. Belle propriété à un étage avec mansards à deux locations.

No 919 Loué à raison de seize dollars et No 921 à raison de douze dollars par mois. Le tout ensemble soit vingt huit dollars par mois payable mensuellement.

Nos 1721 et 1723.

Rue Palmyre, encoignure de la rue Derbigny Maison élégante à deux étages couverte en ardoises.

Loué à raison de quinze dollars par côté soit trente dollars par mois. Le tout ensemble payable mensuellement.

Succession de Henry Nisier.

No 66,932—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur— Bureau No 813 rue Commune — MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No quatre cent trente sept [437], borné par l'avenue Cleveland [anciennement la rue Gasquet], Palmyra, Roman et Desbigny, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] de l'îlet No vingt quatre [24] d'après un plan de Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1849 et déposé dans le bureau de David L. Maclay, ancien notaire en cette ville; les dits lots sont exigus et désignés, d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 15 avril 1902 par les lettres A et B et mesurent comme suit: le lot A 37 pieds 8 pouces 0 ligne de face à l'avenue Cleveland, anciennement Gasquet, sur une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et trois lignes (109' 10" 3'") entre lignes parallèles; le lot B mesure 18 pieds 4 pouces 0 ligne de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros municipaux 1808, 1810, 1812, avenue Cleveland. Etant la même propriété acquise par Henry Lister par achat de Thomas Bailey, Jr., par acte pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 10 mai 1884, enregistré dans le Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 119, page 468. D'après un acte de rectification du nom de famille pardevant C. V. Foulon, ancien notaire dans cette ville, daté le 13 juin 1884, enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le nom correct de l'acquéreur était Henry Nisier et non Henry "Lister." Les améliorations sur le lot A comprennent une élégante bâtisse, récemment construite, couverte en ardoises, désignée par les Nos 1808 et 1810 avenue Cleveland ayant cinq chambres, citerne, lieux d'aisances, etc, de chaque côté, louée $15 chaque côté; sur le lot B une maison à un étage récemment construite, couverte en ardoises, désignée par le No 1812 avenue Cleveland, ayant 5 chambres, lieux d'aisances, citerne, etc, louée $15 par mois, faisant un total de $45 par mois.

2° Une portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 434 borné par l'avenue Cleveland [autrefois Gasquet], les rues Palmyre, Derbigny et Claiborne, mesurant 20 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 106 pieds 7 pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny, d'après un devis de Louis H. Pilié, daté le 9 octobre 1869, annexé à un acte de Jno. L. Laresche, ancien notaire, daté le 12 décembre 1869, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent désignées par les Nos 1732 avenue Cleveland et 208 rue S. Derbigny, étant la même propriété acquise par Henry Nisier de B Beauzan, par acte de C. V. Foulon, ancien notaire, le 17 mars 1880, enregistré dans le livre du Bureau des transferts 113, p. 91.

Les améliorations comprenant un joli cottage élevé à un étage, couvert en ardoises, ayant 3 chambres et un cabinet, citerne et latrines, connu par le No municipal 1732 avenue Cleveland; loué $10 00 par mois, aussi une résidence double à un étage couverte en ardoises, connue par les Nos municipaux 208 et 210 rue Derbigny, ayant 2 chambres de chaque côté, citerne, latrines, etc., louée $5 00 chaque côté.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No deux cent soixante dix sept [277] bornés par les rues Bienville, Douane, Miro et Galvez, désignés par les numéros huit et neuf [8 et 9] et mesurent chacun vingt huit pieds six pouces [28' 6"] de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent huit pieds [108'], le lot numéro neuf [9] formant l'encoignure des rues Bienville et Miro, et d'après un plan de D. E. Seghers, voyer, date le 15 avril 1902, lesdits lots sont désignés par les lettres C et D et mesurent d'après ledit plan comme suit à savoir:

Le lot C mesure 57 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et face à la rue Miro de 73 pieds 8 pouces, de là sur une ligne du fond allant vers la rue Galvez sur une première profondeur de 42 pieds 6 pouces 4 lignes, de là se rétrécissant sur une ligne oblique, 3 pieds 4 pouces, de la une seconde profondeur de 10 pieds 9 pouces vers la rue Galvez, de là une profondeur totale de 71 pieds 10 pouces 5 lignes sur le côté de la rue Galvez courant vers son point de départ à la rue Bienville; le lot D mesure 32 pieds 9 pouces de face à la rue Miro sur une profondeur de 57 pieds sur sa ligne la plus rapprochée de la rue Douane, 26 pieds 1 pouce et 3 lignes sur sa ligne du fond, de là 10 pieds 9 pouces sur sa ligne de profondeur qui touche au lot C de la rétrécissant 3 pieds 4 pouces sur une ligne oblique, de là ayant 43 pieds 6 pouces 4 lignes sur la ligne du côté du lot C se retournant à son point de départ à la rue Miro.

Les bâtisses et améliorations de la propriété ci-dessus décrite sont désignées par les numéros municipaux 2228, 2230, 2232 rue Bienville et 232 et 234 rue Nord Miro. Etant la même propriété que Henry Nisier a acquise par achat de John Henry Rahders par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire public, le 20 mars 1889, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 128 folio 725

Les améliorations comprenant une bâtisse à un étage, couverte en ardoises, à trois corps de logis, le coin duquel est occupé par une épicerie et buvette, contenant en tout six chambres, citerne, lieux d'aisance, etc louées $20 par mois et désignée par le No 2232 rue Bienville; les Nos 2228 et 2230 rue Bienville contiennent chacun 4 chambres, citerne, lieux, etc., chacun loué $8.00 par mois, faisant un total de $36 par mois et les Nos 222-224 rue Derbigny est une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant de chaque côté 4 chambres, citerne, lieux, etc., louée chaque côté $9.00 par mois, faisant un total de $18 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No vingt trois (23), borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Chartres, Ste Anne et Madison, désigné par le numéro cent un (101) mesurant vingt deux (22') pieds (7") pouces de face à la rue Decatur (anciennement Levée) sur une profondeur de soixante pieds trois pouces (60' 3") Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 817 rue Decatur Etant la même propriété acquise par Henry Nisier par achat de Baptiste Lopez, par acte pardevant Ch J. Theard, notaire, en cette ville le 28 août 1895 enregistré au bureau des transferts dans le livre No 157, folio 694.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée occupé par une maison de commission et les étages supérieurs divisés en appartements, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond contenant 4 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc; vendue sujet au bail expirant le 14 février 1903 à raison de $480 par an payable $40 par mois mensuellement, avec le privilège d'un an de plus

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 137, borné par les rues Ste Anne, Dumaine, St Claude et Nord Liberté (anciennement Tremé), désigné par la lettre H, d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 10 février 1879, annexé à un acte de vente par la succession de Romain Brugier à la veuve de Romain Brugier pardevant Felix Grima, ancien notaire en cette ville le 16 avril 1879, d'après ledit croquis le dit lot mesure quarante-cinq pieds huit pouces (42' 8") de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de quatre vingt six [86'] sur la ligne vers la rue St Claude, et une profondeur sur la ligne vers la rue Nord Liberté (anciennement Tremé) de soixante sept pieds (67') à laquelle profondeur ledit lot retressait à angle droit sept pieds dix pouces (7' 10") du côté du point il a une seconde profondeur de dix neuf pieds (19') et il mesure trente quatre pieds dix pouces (34' 10") de largeur sur la ligne du fond.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les numéros 1225-1227 rue Ste-Anne, qui portaient les vieux numéros 199 et 201 rue Ste-Anne. Etant la même propriété que Henry Nisier acquis par achat de Natale Maestri par acte reçu pardevant Charles J. Théard, notaire public en cette ville, le 29 juillet 1897, enregistré dans le Bureau de Transferts de cette ville dans le livre No 163, fol. 749. Les améliorations comprenant une très élégante maison double à un étage avec mansarde couverte en ardoises, avec façade en briques, salons avec portes à coulisses, une chambre dans la mansarde et 2 cabinets de chaque côté, une cuisine en brique à deux étages dans le fond ayant en tout cinq chambres, citerne, etc., louée $15 chaque côté, faisant un total de trente dollars par mois, payable mensuellement.

6° Un certain lot en portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 434, borné par les rues Palmyre, Cleveland, autrefois Gasquet, Derbigny et Claiborne, formant l'encoignure des rues Palmyre et Derbigny, ayant en mesure américaine, vingt cinq pieds [25] de face à la rue Palmyre sur une profondeur de quatre vingt au pieds sept pouces [81' 7"] entre lignes parallèles et face à la rue Derbigny, lesquelles bâtisses et améliorations sont désignées par les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Palmyre, étant la même propriété acquise par Henry Lister de Jules Lassère d'après un acte passé pardevant Charles V. Foulon, ancien notaire publique en cette ville en date du 6 avril 1882 enregistré au Bureau d'aliénations de cette ville dans le livre No 117 folio 219, d'après un acte de rectification du nom de famille, passé pardevant C. V. Foulon, ancien notaire publique en cette ville, en date du 13 juin 1884, enregistré au Bureau des Aliénations de cette ville, dans le livre No 118, folio 629, il paraît que le véritable nom de l'acheteur était Henry Nisier et non pas Henry Lister.

Les améliorations comprenant une magnifique résidence à deux étages, couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant 3 chambres avec palier au rez de chaussée ainsi que 3 chambres avec palier au second étage, citerne, hangar, cabinet d'aisance à chaque côté. Loué à raison de quinze piastres par mois, pour chaque côté, ou trente piastres par mois pour le tout.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 207, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Dumaine, désigné par le numéro deux de l'îlet C, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 15 mars 1832, déposé pour référence dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire public dans cette ville, lequel lot mesure, en mesure française, trente-neuf pieds huit pouces huit lignes [39' 8" 8'"] de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent vingt pieds [120'] et quarante pieds un pouce et une ligne [40' 1" 1'"] de largeur dans le fond sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 11 borné sur un côté par le lot No 3 et sur l'autre côté par les lots Nos 1, 16 et 15. Les bâtisses et améliorations étant désignées par les numéros municipaux 919-921 avenue Nord Claiborne. Etant la même propriété acquise par Henry Nisier, par achat de Marie Mathilde Lambert veuve de Charles Antoine Philippi, par acte pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville le 2 février 1899 enregistré dans le bureau de transferts de cette ville dans le livre No 174, folio 168. Les améliorations comprenant une très élégante maison à un étage avec mansarde couverte en ardoise ayant au rez de chaussée six chambres et une galerie et deux chambres et deux cabinets dans la mansarde, une bâtisse à deux étages dans le fond avec 4 chambres; citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc. Un côté est loué $16 et l'autre côté $12 faisant un total de $28 par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un an à un et deux ans de crédit, au gré des acquéreurs, en billets portant six (6) pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. l'acte de vente devra contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal à la portion de crédit et transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Charles T Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de Revenu.

Chas. F. Claiborne, avocat.

30 mars—30- av 6 13 20 27 30

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

512 N. CLAIBORNE, entre la Promenade Carondelet et la rue St Louis.

Succession de Léon Barrère.

No 67,356—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 13 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 11 avril 1902, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet bornés par les rues Claiborne, St Louis, Robertson et la Promenade Carondelet, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8, sur un devis de F. N. Tourné, daté le 15 février 1860, et déposé en l'étude de C. E. Brennan, comme plan No 48, et mesurant chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Claiborne, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur: Les améliorations sont désignés par le No 512 rue N. Claiborne.

Conditions—Le moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un an pour billet portant 8 0|0 par an d'intérêt, toutes les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs assument les taxes d'Etat et de ville due et exigible en 1902 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire aux frais des acquéreurs.

12 avril—12 13 20 27—mai 4 11 13

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante Maison élevée de terre.

Portant le Numéro Municipal 1915 rue Iberville (autrefois Douane), Entre les rues Roman et Prieur.

Louée à raison de seize dollars par mois, payable mensuellement.

Succession de Louisa Frances Whittaker. Epouse de Florville Foy.

No 66,503 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 30 avril 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1902, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 244, borné par les rues Douane, Roman, Prieur et Bienville, désigné comme lot No 23 d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 16 janvier 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, et mesure, d'après ledit plan, en mesure américaine, vingt sept pieds (27) de face à la dite rue Douane, par une profondeur de cent neuf pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, étant une des deux propriétés achetées par la défunte Mme Louisa Frances Foy, née Whittaker, de James F. Johnson, d'après un acte passé pardevant M. V. Déjan, notaire public, le sept septembre, 1892, C. O. Bk 146, fol. 351.

Les améliorations consistent en une charmante résidence élevée de terre avec mansarde, le tout en bonne condition et en parfait état, ayant trois chambres [3] hall à l'étage inférieur, une chambre attenante et un lit dans la mansarde, une autre bâtisse attenant à la maison principale, avec deux chambres [2], une autre bâtisse dans le fond avec une chambre, également citerne, lieux d'aisance, etc., portant le numéro municipal 1915, vieux numéro [379] rue Douane.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acheteur, portant sept pour cent d'intérêt par année à la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, la vente devant se faire par acte authentique et devant contenir toutes les clauses habituelles de garantie, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets ou une partie des dits billets hypothécaires, ainsi que la clause de non aliénation, l'acquéreur sera tenu de tenir la propriété assurée jusqu'à parfait paiement du prix d'achat et d'assumer le paiement de la partie non expirée de la prime de l'assurance sur la propriété vendue et d'assumer en sus du montant de l'adjudication, les taxes de ville et d'Etat et de levée pour l'année courante de 1902, de faire un dépôt de dix pour cent entre les mains de l'encanteur, en sus du montant de son adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Carleton Hunt, avocat

30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 20 MAI 1902.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 10 avril 1902, issu et signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Charles H. Cripps, No 67,284, du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro 27, dans l'îlet borné par les rues Perdide, Gravier, Liberté et Howard, et mesurant, plus ou moins, 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Perdide sur une profondeur de 124 pieds 11 pouces et 1 ligne sur la ligne de division du lot No 26, et 129 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne de division des lots numéros 28 et 2, et 30 pieds 5 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, le tout d'après le plan par J. Pilié, le 12 mai 1836.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un an, garantie par billet portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement, avec lien de vendeur et toutes les causes usuelles de sécurité, les taxes pour l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; 10 pour cent du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Frederick Zengel, notaire

19 avril — 19 20 27—mai 4 11 18 20

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ

Du Premier District.

Deux Cottages Simples.

Nos 2020 et 2022, rue Poydras.

Entre les rues Prieur et Roman.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de George Martin et als, vs John Martin, au absent.

No 66,540 — Cour Civile de District, Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 8 mai 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 20 mars 1902, et signé le 26 mars 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Roman, désigné comme lot 15, de l'îlet No 2, et mesurant trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Poydras, vingt neuf pieds dix pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 6 dudit îlet; par une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes sur la ligne le divisant du lot 14, et cent quatorze pieds huit pouces sur la ligne le divisant du lot No 16 dudit îlet.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les timbres du revenu intérieur; devant faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, Hennen Building, aux frais de l'acquéreur. Jos. Lautenschlaeger, avocat pour les plaignants. G. V. Soniat avocat pour l'absent.

6 avril—6 13 20 27—mai 4 7 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Corinne Chapon, femme de L. H. Maurrat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 65,161—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par L. Herbert Maurrat, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. H. F. Lobar, avocat.

11 av—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN BON "HOME"

SUR

Trois Lots de Terre

No 7927

Avenue St-Charles,

Entre les rues Short et Washington Succession de Placide F. Reynes.

No 66,789—COUR CIVILE DE DISTRICT, LIVISION D.

MARDI, le 6 MAI 1902.

PAR ED. CURTIS, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 31 mars 1902 et à nous adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI le 6 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Short, Hampson et Washington, lesdits lots sont désignés par les numéros un, deux et trois dans l'îlet 22 R.; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St Charles sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1902, aussi l'acte de vente devant être passé par devant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs 846 rue Commune.

3 av—3 6 13 20 27—mai 4 6

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Excellente Résidence

A deux étages, No 1240 avenue de la Louisiane, coin Chestnut

Succession de Inez R. Luce, femme de Eugène J. Hornot.

No 65,616 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 1er mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mars 1902, par l'Hon. T. C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 274, borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chestnut et Camp, le tiers morceau ou portion de terre formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chestnut désigné par la lettre A, et mesurant 51 pieds 9 pouces de face à l'avenue de la Louisiane sur 125 pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut ledit morceau ou portion de terre étant composé, des lots originaux Nos 9 et 10 et le dit lot A, est désignée sur un devis de certificat, d'arpentage fait par C.V. Labbatse, voyer, daté le 16 février 1893 et est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, en mars 1895.

Les améliorations comprenant une excellente résidence en bois à deux étages couverte en ardoises retirée de la banquette, avec jolie barrière en fer sur le devant, contenant galerie sur la façade et dans le fond, 8 chambres, vestibule en haut et en bas, bain, office, pelouse gaz, citerne, etc, dans la cour, la maison est en bon état.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication Acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Wm Mc L. Fayssoux, avocat.

30 mars—30—av 6 13 20 27—mai 1

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de Terre de Choix,

Subdivisée en Huit Beaux Lots,

Sur la rue Onzaga, entre les rues Galvez et Johnson.

Succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno.

PAR PAUL & GURLEY — ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, — JEUDI, le 8 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1902, in re succession de Félicité Loubié, veuve de Pierre Guéno, (dossier 66,994) il sera vendu à l'enchère publique:

Huit lots de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Onzaga, Galvez et Lapeyrouse, et mesurant comme suit: le lot No 1 mesurant 28' 7" 2'" à la rue Johnson, 72' 4" à la rue Onzaga, 88' 6" de l'autre côté, sur 79' 11" sur la ligne du fond. Le lot No 2 mesurant 31' à la rue Onzaga, 79' 11" sur la ligne le séparant du lot No 1, et 102' sur la ligne le séparant du lot No 3, sur 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 3 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 102' sur la ligne du lot 2, 123' 9" 1'" sur la ligne du lot 4, et 37' 8" sur la ligne du fond. Le lot 4 mesurant 31' de face à la rue Onzaga, 123' 9" 1'" entre lignes parallèles et 31' sur la ligne du fond. Le lot 5 mesurant 31' 3" de face à la rue Galvez; 132' 6" 5'" sur la ligne du côté droit; 132' 6" 5'" sur la ligne le séparant du lot 6, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 6 mesurant 31' 3" à la rue Galvez; 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 5; 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 7, sur 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 7 mesurant 31' 3" sur la rue Galvez, 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 6; 132' 6" 5'" sur la ligne du lot 8, et 31' 3" sur la ligne du fond. Le lot 8 mesurant 30' 0' 1'" sur la rue Galvez; 132' 6" 5" sur la ligne du lot 7; 132' 6" 5'" sur la rue Onzaga, et 30' 0' 1'" sur la ligne du fond.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a payable en un et deux ans garanti par lien et privilège du vendeur, contenant les clauses usuelles de non-aliénation, avec 8 0|0 d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement.

Actes de vente et les timbres des E.-U., aux frais des acquéreurs pardevant Fred Deibel, notaire. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

6 av—6 13 20 27—mai 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Veuve Elizabeth Kempke ou Kemke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,424—Division D — Attendu que Frederick G. Kunz, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Elizabeth Kempke ou Kemke, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. —Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Jno. E. Fisher, avocat.

11 av—11 15 20

Succession de Charles Cahn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,478—Division C —Attendu que Morris Wolf, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Cahn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbault, avocat.

17 av—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le mardi, 20 mai 1902.

No 1517 rue Lafayette,

Entre les rues Howard et Freret.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de A. H. Isaacson vs les héritiers de Pierre Setzs.

No 66 871—Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 2 avril 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras, désigné comme partie du lot No cinq sur un devis fait et annexé à un acte passé pardevant J. L. Laresche, notaire, daté le 6 juin 1872, laquelle portion de terre mesurant dix sept pieds cinq pouces et une ligne et demie de façade sur la rue Lafayette par cent six pieds, huit pouces et quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Howard. Etant la même propriété qui fut acquise par Pierre Setzs par acte pardevant J. L. Laresche, notaire, date le 6 juin 1872, Livre des transferts, 101 folio 30.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902. Acte de vente pardevant H P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur. Emile Pomes, avocat

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune.

16 av—16 20 27—mai 4 11 18 20

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais. A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,045 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J. L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre, et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 34 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de